

🕒 16.01.2018, 00:01

Une région en mal de coordination

PREMIUM

1/2 📷



La demande de Fabien Girard de mieux coordonner les dossiers est pour l'instant restée lettre morte. NF/SACHA BITTEL/A

La demande de Fabien Girard de mieux coordonner les dossiers est pour l'instant restée lettre morte. NF/SACHA BITTEL/A

PAR FABRICE ZWAHLEN

DISTRICT DE MONTHEY Les députés veulent bénéficier d'une séance annuelle fixe de travail avec les présidents. Bientôt une réalité?

Député PLR au Grand Conseil, le Montheyan Fabien Girard plaide pour davantage de coordination entre les communes du Chablais valaisan, leurs députés et la région. Après neuf mois de démarches, son vœu est, pour l'heure, resté pieux. «A trois reprises par e-mail, puis deux fois lors de discussions informelles, j'ai demandé au préfet du district Alphonse-Marie Veuthey et au sous-préfet de fixer une séance, et ce afin de fixer les priorités à défendre à Sion durant la législature cantonale 2017-2020. Il faut que l'on puisse avoir une vue d'ensemble des projets, avoir une cohésion régionale en la matière. Le rôle du préfet est de faire le lien entre la région, ses communes et sa députation.»

Trois séances entre 2013 et 2017

La démarche a déjà existé lors de la précédente législature puisque trois séances en quatre ans ont été mises sur pied par le préfet Lattion pour des sujets comme Rhône 3 et Les Evouettes.

Mais si elle n'a pas de connotation partisane, elle est pourtant demeurée lettre morte jusqu'à ce week-end. «Nous en avons discuté au sein de la conférence des présidents du district», informe le préfet Alphonse-Marie Veuthey qui poursuit. «Ces derniers ont estimé qu'il ne servait à rien de faire des séances si le sujet n'était pas d'importance et à relayer à Sion par nos députés. L'idée était aussi d'éviter les doublons avec Chablais Région, par exemple.»

Certainement une séance ce printemps

Par contre, le préfet refuse de dire qu'il est personnellement opposé à mettre sur pied une séance. «Je ne suis que le porte-parole au niveau du district.» Ainsi, une séance pourrait avoir lieu ce printemps avec la députation en lien avec la nouvelle entité touristique, Chablais Invest SA.

«Nous avons estimé que la systématique n'était pas prioritaire, surtout lorsqu'il n'y a pas de sujet brûlant», confirme le président de Port-Valais, Pierre Zoppelletto, toutefois pas opposé à l'idée de Fabien Girard.

«Pas un ordre de marche» pour l'UDC

Au sein des autres camps politiques, la députée PDC Marianne Maret y est favorable, mais ne veut pas d'un modèle rigide. «Ce sont les dossiers qui devraient définir les périmètres. Multiplier les séances ferait courir le risque d'un taux de présence insuffisant. Partons sur une rencontre et plus si besoin. Le préfet et la conférence des présidents devraient nous inviter lorsqu'il s'agit de défendre un sujet fort.»

L'UDC Charles Clerc parle, lui, d'une à deux rencontres par année. «Ce serait une bonne idée. Mais je ne m'y rendrai pas si on veut me donner un ordre de marche ou m'imposer un vote.»

La députée verte Nathalie Cretton abonde. «C'est une réflexion que j'avais eue au début de la législature. A Sion, la région doit montrer qu'elle existe. Prenez le dossier des JO, où elle est le parent pauvre...» tandis que le député PS Blaise Carron, qui partage aussi l'idée, affirme qu'il «faut plus être dans l'action que dans la réaction».

Ouvertures sur Vaud et Saint-Maurice

Certains vont même plus loin qu'une rencontre entre politiciens du district de Monthey. Blaise Carron vient par exemple de proposer au secrétaire général de Chablais Région, Georges Mariétan, «d'organiser des séances avec nos collègues députés vaudois du district d'Aigle lorsque les enjeux dépassent les frontières cantonales. Nous devons tirer à la même corde.» Une réflexion partagée par Marianne Maret. L'ex-présidente de Troistorrens regarde, aussi, du côté d'un autre district voisin. «Sur des dossiers comme les transports ou la santé, je laisserais ouverte la possibilité d'inviter les députés, le préfet et la sous-préfète du District de Saint-Maurice. En effet, le Chablais s'arrête à Evionnaz.»